



Institut pour le droit suisse
et international de la construction
Université de Fribourg

Sur mandat de la Fondation pour
le droit suisse de la construction

MARCHÉS PUBLICS

MERCREDI 22 JUIN 2022

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (AULA MAGNA)

EN PRÉSENTIEL ET EN LIGNE

LES THÈMES

**LES GRANDES NOUVEAUTÉS (RÉGLEMENTATION ET AUTRES ASPECTS),
EN PARTICULIER LA MISE EN ŒUVRE DE L'AIMP²⁰¹⁹**

LA JURISPRUDENCE RÉCENTE (NOTAMMENT LA « TÂCHE PUBLIQUE »)

LA PROTECTION JURIDIQUE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

**L'ADJUDICATION DE GRÉ À GRÉ : FARDEAU DE LA PREUVE ET AUTRES
EXPÉRIENCES PRATIQUES**

LE PRIX DANS LE NOUVEAU DROIT DES MARCHÉS PUBLICS

DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS : TABLE RONDE

INSCRIPTION

Vergabetagung 22 auf Deutsch am 24. Juni 2022 in Zürich

VERGABETAGUNG 22

LES THÈMES

Depuis déjà vingt ans (2002), le colloque « Marchés publics » présente à ses participants les nouveautés dans ce domaine juridique et examine les questions importantes, en droit matériel comme en procédure. « Marchés publics 2022 » maintient la formule : les conférences auront lieu en plénum et permettront aux auditeurs de mettre à jour leurs connaissances, de poser les questions qui les intéressent et de participer aux débats.

Le programme du colloque sera le suivant :

PLÉNUM 1. LES GRANDES NOUVEAUTÉS (RÉGLEMENTATION ET AUTRES ASPECTS), EN PARTICULIER LA MISE EN ŒUVRE DE L'AIMP²⁰¹⁹ (Zufferey)

Cette conférence sera consacrée à une mise à jour des éléments qui constituent le droit des marchés publics, qu'il s'agisse des législations ou des normes des associations professionnelles. Cette année, les cantons sont en train d'adopter leur réglementation de mise en œuvre du nouvel accord intercantonal sur les marchés publics.

PLÉNUM 2. LA JURISPRUDENCE RÉCENTE (NOTAMMENT LA « TÂCHE PUBLIQUE ») (Zufferey)

Les professionnels des marchés publics peuvent mettre à profit les innombrables arrêts, même ceux disponibles seulement sur internet. Le conférencier en présentera un panorama et s'arrêtera spécifiquement sur ceux qui traitent de la tâche publique.

PLÉNUM 3. LA PROTECTION JURIDIQUE PRIMAIRE ET SECONDAIRE (Bellanger/Pirek)

La révision du droit des marchés publics a consacré cette distinction. La conférence l'expliquera et montrera les conséquences pratiques qui en résultent pour les parties à la procédure.

PLÉNUM 4. L'ADJUDICATION DE GRÉ À GRÉ : FARDEAU DE LA PREUVE ET AUTRES EXPERIENCES PRATIQUES (Sözerman)

Il est toujours tentant d'adjudger de gré à gré. La réglementation et la jurisprudence imposent cependant des conditions qui peuvent être exigeantes. La présentation en détaillera les plus importantes.

PLÉNUM 5. LE PRIX DANS LE NOUVEAU DROIT DES MARCHÉS PUBLICS (Di Cicco)

Le droit révisé entend réduire l'importance du critère du prix et il introduit de nouveaux concepts comme la fiabilité du prix ou la vérification du prix. Le conférencier exposera les résultats de sa thèse de doctorat sur ces sujets.

PLÉNUM 6. DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS : TABLE RONDE (Beyeler, Pfammatter, Schaller, Spoorenberg)

Les participants pourront poser leurs questions par internet tout au long du colloque. Elles seront discutées lors de la table ronde finale, à laquelle participeront un juge, un représentant des adjudicateurs et une représentante des entrepreneurs.

LE PROGRAMME

Le Colloque se déroulera à l'Aula Magna, sur le site de Miséricorde, à l'Université de Fribourg. Les participants pourront alternativement suivre la manifestation en ligne. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre site web www.unifr.ch/droitconstruction.

Horaire des trains depuis Lausanne : arrivée 09.03 h ; départ : 16.56 h.

09.30	INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE	
09.35 - 10.15	PLÉNUM 1.	LES GRANDES NOUVEAUTÉS (RÉGLEMENTATION ET AUTRES ASPECTS), EN PARTICULIER LA MISE EN ŒUVRE DE L'AIMP ²⁰¹⁹ Zufferey
10.15 - 10.45	Pause-café	
10.45 - 11.30	PLÉNUM 2.	LA JURISPRUDENCE RÉCENTE (NOTAMMENT LA « TÂCHE PUBLIQUE ») Zufferey
11.30 - 12.15	PLÉNUM 3.	LA PROTECTION JURIDIQUE PRIMAIRE ET SECONDAIRE Bellanger/Pirek
12.15 - 13.15	Collation sur place	
13.15 - 14.00	PLÉNUM 4.	L'ADJUDICATION DE GRÉ À GRÉ : FARDEAU DE LA PREUVE ET AUTRES EXPERIENCES PRATIQUES Sözerman
14.00 - 14.45	PLÉNUM 5.	LE PRIX DANS LE NOUVEAU DROIT DES MARCHÉS PUBLICS (Di Cicco)
14.45 - 15.15	Pause-café	
15.15 - 16.30	PLÉNUM 6.	DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS Table ronde (Beyeler, Pfammatter, Schaller, Spoorenberg)

LES CONFÉRENCIERS

Jean-Baptiste Zufferey, professeur à l'Université de Fribourg, président de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction ; **François Bellanger**, professeur à l'Université de Genève, avocat à Genève ; **Martin Beyeler**, professeur à l'Université de Fribourg ; **Domenico Di Cicco**, MLaw, doctorant en droit des marchés publics à l'Université de Fribourg, avocat-stagiaire à Lausanne ; **Christian Pfammatter**, juge au Tribunal cantonal du canton de Fribourg ; **Milena Pirek**, docteure en droit, chargée de cours à UniDistance et à l'IEI, avocate à Genève ; **Karen Schaller**, titulaire du brevet d'avocat, CAS en droit de la construction et de l'immobilier, senior corporate counsel d'une entreprise de construction ; **Yasmine Sözerman**, avocate spécialiste en droit de la construction et de l'immobilier à Lausanne ; **Guillaume Spoorenberg**, titulaire du brevet d'avocat, executive MBA en gestion de projet, secrétaire général adjoint d'un maître de l'ouvrage.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PRIX DE LA JOURNÉE

Fr. 490.-. La collation de midi, les pauses-café et les documents sont inclus dans ce prix.

INSCRIPTION

Sur le site de l'institut www.unifr.ch/droitconstruction ou en cliquant sur le lien ci-dessous. Dès votre inscription, vous recevrez de notre part une confirmation ainsi qu'un bulletin de versement. Les inscriptions sont définitives et aucun remboursement n'est prévu.

DOCUMENTS

Quelques jours avant la manifestation, les participants recevront le livre « Marchés publics 2022 » qui contiendra les textes de toutes les conférences de la journée de Fribourg, ainsi que du colloque en allemand à Zurich.

INFORMATIONS

Institut pour le droit suisse et international de la construction

Av. Beauregard 13, 1700 Fribourg, Suisse

E-mail droitconstruction@unifr.ch

Web www.unifr.ch/droitconstruction

Tél 026 300 81 02

INSCRIPTION

